

-colporteur

> éducation populaire

> vie associative

> réseau de proximité

> économie sociale et solidaire



La lettre des acteurs Animation Rurale 44 - Novembre 2015 - n°63

D'abord tirer sur des idées, ensuite s'en prendre à la vie,

A notre mode vie. En cette fin de semaine, où certains rejoignent amis ou famille pour un début de weekend, de détente, de partage, de bonheurs. Prendre un verre à une terrasse. Dîner dans une pizzeria. Aller écouter un concert. Ce sont ces formes de liberté, d'espaces privés, qui sont visés aujourd'hui par des hommes endoctrinés jusqu'au fanatisme. Après le choc de l'émotion, les minutes de silence, comment nous indignons-nous, comment résistons-nous à l'obscurantisme d'un groupe qui prend sa propre religion en otage et l'instrumentalise comme il instrumentalise des hommes à des fins de pouvoir.

En début d'année, après les attentats à Charlie Hebdo et dans l'hypermarché casher, le président du Conseil Départemental avait invité les fédérations d'éducation populaire pour évoquer la façon dont nos mouvements pouvaient contribuer aux dynamiques qui se mettaient en place.

Face aux kalachnikovs, aux mitrailleuses et aux ceintures d'explosif, nous rejoignons la pensée de Nelson Mandela : **« L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde »**. Une éducation qui propose, expérimente, reconnaît la valeur de chacun dans sa singulière participation aux avancées collectives. Une éducation qui permet de mieux connaître l'autre, d'enrichir sa pensée et d'ouvrir son esprit pour éviter toute pensée simpliste et tout amalgame. Une éducation qui participe à la cohésion sociale. Une éducation qui permet à chacun de prendre la place de citoyen qui lui revient. L'éducation de tous, pour tous, défendue en 1792 par Condorcet, fondée dans le socle des valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité, dans un **principe de laïcité, principe constitutionnel et valeur universelle qui implique la reconnaissance de l'égalité de chaque être humain en agissant pour garantir la liberté de conscience, de culte et de pensée de chacun, dans le respect de toutes les croyances.**

Comment pratiquer la laïcité aujourd'hui ?

Question qui vient à point et qui sera développée par la Direction Régionale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale des Pays de la Loire dans le cadre de la Journée nationale de la Laïcité. Destinée aux acteurs associatifs ligériens, la journée permettra de **croiser les regards, et de s'interroger sur la laïcité comme valeur socle de la République, permettant l'exercice effectif des valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité.** Les associations sont aussi confrontées dans leur pratique quotidienne à des comportements qui interrogent ces valeurs, et leurs propres actions. Face aux événements tragiques qui ont marqué l'actualité, il y a nécessité de renforcer la formation des acteurs et la mobilisation collective. Chacun puisera dans cette journée les moyens de partager ses expériences, et d'enrichir ses propres initiatives.

Mais aussi ... La Déclaration Sociale Nominative : suite

Par communiqué de presse du 16/10/2015, le gouvernement a annoncé qu'il proposera un calendrier d'entrée progressive dans la DSN, pour les PME et TPE. Depuis, ce cadre a été formalisé par un amendement ajouté au projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2016. Ce texte prévoit que la 1re DSN doit être effectuée à des dates fixées par décret et « ne pouvant excéder le 1er juillet 2017, en fonction du montant annuel des cotisations versées ou des effectifs, ainsi que de la qualité de déclarant ou de tiers déclarant ». Une incertitude donc sur le « quand » nos associations seront impactées. Communiqué de presse intégral : http://www.securite-sociale.fr/IMG/pdf/cp_dsn_141015.pdf

L'équipe fédérale : Les permanents : Bruno Lorient, Dominique Aubrière, Antoine Bouillard, Sylvia Chatelain, Erwan Créac'h, Mickaël David, Emmanuelle Devy, Stéphane Fresnet, Marion Fossion, Marylène Grégoire, Soazig Grouhan, Vincent Harel, Sophie Huet, Audrey Louérat - **Le conseil d'administration :** Bernard Luçon, Jean-Charles Poulard, Fabienne André, Dominique Laperrière, Isabelle Jourdain, Marie Pascale Callard-Le Pechon, Pascal Guérin, Laure Le Gars, Anne Françoise Oger, Hélène Simon, Céline Cremades

A vos agendas :

« Comment pratiquer la laïcité aujourd'hui ? »

Mercredi 9 décembre 2015
au FJT ADELIS, Bd Vincent Gâche
à Nantes

De 9 h à 17h

Réservez dès maintenant cette date et inscrivez-vous avant le 25 novembre !

Programme détaillé de la journée, avec un lien vers le formulaire d'inscription :

<http://goo.gl/forms/LUOmegaTX8>.

« La Déclaration Sociale Nominative (DSN) »

Lundi 23 novembre 19.00h-21.00h
Au siège d'AR44 à Carquefou

Au cours de ce temps d'échange Mickaël David abordera la DSN sous différents angles :

- quelles nouvelles démarches
- quel impact sur la convention paie au 01/01/2016
- quel changement pour l'association employeur

